



Frais de mission des stagiaires : Quand les promesses de notre DG restent lettres mortes !

Lors de la dernière Formation Spécialisée, en date du 28 novembre 2024, **CCRF FO** avait de nouveau interpellé la DG sur la prise en charge des frais de missions pour les stagiaires lorsqu'ils accompagnent leurs collègues en contrôle.

En tant que service d'enquête, cette problématique peut impacter durement les finances de nos collègues stagiaires, dont la rémunération est déjà au demeurant, nettement insuffisante.

La DG nous avait alors répondu que cela était bien acté et que leurs frais de missions seraient bien pris en charge par l'ENCCRF... De plus, la DG nous avait précisé qu'une communication sur le sujet avait bien été faite !

Or, **CCRF FO**, qui bataille sur ce sujet depuis l'origine, constatant que les stagiaires ne disposaient d'aucune information concrète pour le remboursement de leurs frais de mission, a donc décidé de relancer une nouvelle fois notre administration sur cette question le 10 décembre 2024.

Peu pressée de nous répondre, nous apprenons, aujourd'hui, qu'en réalité, rien n'a été fait et surtout rien n'a semble-t-il été acté !!!!

Pour **CCRF FO**, alors que notre DG s'inquiète du peu d'attractivité de notre administration et s'étonne des départs de stagiaires en cours d'année, une telle situation paraît totalement ubuesque et même indécente !

Notre DG marcherait-elle sur la tête en spoliant ainsi ses stagiaires !

Quelle image déplorable donne-t-elle à ses futurs agents !

CCRF FO exige donc que cette question, qui était réglée, à priori, le soit sans délai.

Nos stagiaires doivent pouvoir obtenir sans délai le remboursement des frais de mission engagés.

Pour CCRF FO, les engagements pris doivent être respectés !



Construire les victoires de demain !

Syndicat national des personnels CCRF FORCE OUVRIÈRE

46, rue des Petites Écuries 75010 PARIS

Email : fo@dgccrf.finances.gouv.fr

<http://www.ccrf-force-ouvriere.fr>